

LAREPPS (LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES PRATIQUES ET LES POLITIQUES SOCIALES), EN COLLABORATION AVEC **L'ALLIANCE DE RECHERCHE IREF/RELAIS-FEMMES**

ACTES DU COLLOQUE

L'économie sociale du point de vue des femmes

sous la direction de

Christine Corbeil, Francine Descarries et Elsa Galerand



UQÀM

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE DISCOURS DU MOUVEMENT DES FEMMES SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

Francine DESCARRIES et Christine CORBEIL¹, Université du Québec à Montréal

Sous divers libellés – économie solidaire, économie sociale solidaire, tiers secteur, économie plurielle – la nouvelle économie sociale a fait l'objet, depuis 1995 au Québec, d'un important débat de société auquel le mouvement des femmes² a activement participé. C'est en raison de notre intérêt à l'égard des discours et des pratiques féministes, notamment en ce qui a trait au rapport des femmes au travail (Descarries et Corbeil, 1998, 1997 et 1996 ; Corbeil et Descarries, 1997), que l'économie sociale, en tant que modèle alternatif de développement, a donc retenu notre attention. C'est aussi, parce que le mouvement des femmes et ses principales porte-parole, en dépit d'hésitations et de critiques explicitement formulées, ont choisi de ne pas fermer la porte à cette proposition de changement, que nous avons fait du dossier un de nos objets de recherche au cours des dernières années³. Dans le cadre du présent exposé, nous proposons une brève synthèse de notre analyse du discours du mouvement des femmes sur l'économie sociale. Il nous semble, en effet, qu'une meilleure compréhension du point de vue des femmes et de la diversité des positions en présence constitue un préalable nécessaire, sinon suffisant, pour amorcer une réponse à la question qui préoccupe un grand nombre d'entre nous. À savoir, quelle est la capacité de l'économie sociale à faire l'économie « autrement » ? En d'autres termes, l'économie sociale peut-elle contribuer à l'émergence d'un projet féministe de société non sexiste et solidaire et, plus concrètement, peut-elle favoriser une répartition plus équitable des richesses en favorisant l'accès des femmes aux ressources socio-économiques, notamment en ce qui touche la création d'emplois durables et de qualité, et l'accessibilité à des biens et services adaptés à leurs besoins ?

¹ Les auteures tiennent à remercier Elsa Galerand et Danielle Guay pour leur précieuses contributions pratiques et théoriques aux différentes étapes de cette recherche.

² Nous avons inséré à la fin du document, une bibliographie sélective de textes portant sur l'économie sociale du point de vue des femmes.

³ Cette recherche a été rendue possible grâce à l'octroi d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Dans sa phase initiale, l'équipe a pu bénéficier du soutien financier du caucus Femmes de l'équipe de recherche Économie sociale, santé et bien-être.

Des enjeux de la définition de l'économie sociale

La résurgence de la problématique de l'économie sociale au Québec, comme modèle solidaire et politique de développement, s'inscrit dans la foulée des retombées de la Marche des femmes contre la pauvreté, Du pain et des roses, organisée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) en 1995. Parmi les neuf revendications formulées lors de cette marche, celle exigeant la création d'un programme d'infrastructures sociales avait, en quelque sorte, servi de coup d'envoi à un débat sur la nouvelle économie sociale et entraîné l'implication du gouvernement du Québec dans le dossier (Guay, 1996 ; Belleau, 1997a et 1997b ; Lévesque et Mendell, 1999 ; Saucier et Thivierge, 2000). Par le truchement de cette revendication, le mouvement des femmes demandait au Gouvernement d'investir massivement dans des infrastructures sociales afin de combattre les inégalités et la discrimination, de mettre un terme à leur appauvrissement, et « d'offrir une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché »⁴ (Marche des femmes, 1995 : 5).

En invitant le gouvernement du Québec à faire contrepoids au programme de réfection des infrastructures, instauré par le gouvernement fédéral au cours de la récession de 1990-1992, le mouvement des femmes cherchait à faire pression sur l'État québécois pour qu'il investisse dans les personnes et le développement humain plutôt que dans le béton ou les équipements lourds. Plus précisément, il misait sur une vision solidaire de l'économie comme solution à l'appauvrissement des femmes et réponse aux besoins socio-économiques non comblés par le couple État-marché dans l'économie néolibérale. Dans cette conjoncture, l'enjeu en était un de justice sociale et de défense des droits sociaux des femmes et des autres membres les plus démunis de la société.

⁴ Le *Cahier des revendications* de la Marche des femmes contre la pauvreté (1995 : 5) proposait la définition suivante des infrastructures sociales : « Ressources mises en place par des collectivités pour améliorer leur qualité de vie et qui se donnent des missions diverses : combattre les inégalités et la discrimination, briser l'isolement des personnes, favoriser l'entraide, la prise en charge, l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation, venir en aide aux personnes malades, âgées ou handicapées, garder les enfants, alphabétiser, accueillir, intégrer, etc. On le voit, il s'agit ici de ressources vitales pour une communauté. On parle donc d'économie sociale, de qualité dans les rapports humains plutôt que de surconsommation de produits manufacturés. Cette économie sociale est une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché. »

Il s'agissait, dès lors, non seulement d'obtenir une reconnaissance socio-économique de l'apport des femmes dans les secteurs non marchands, mais encore de s'assurer que l'État assume ses responsabilités face au développement communautaire et favorise l'émergence des activités économiques qui accorderaient la primauté aux personnes et à la démocratie, plutôt qu'au profit.

La multiplication des définitions

Remis à l'ordre du jour, le débat sur l'économie sociale s'élargira rapidement à l'ensemble de la scène publique québécoise avec la Conférence sur le devenir social et économique du Québec au printemps 1996 et la création subséquente du Chantier de l'économie sociale. La tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi à l'automne 1996, qui mettait en présence différents groupes d'acteurs sociaux, a également constitué un moment-clé de l'implantation du concept d'économie sociale au Québec et de son contenu sociopolitique, comme l'ont d'ailleurs souligné plusieurs chercheuses et chercheurs dont Lévesque et Mendell (1999).

Ainsi, outre l'État qui se positionne rapidement comme promoteur du développement des entreprises d'économie sociale et le Chantier qui incite à « oser la solidarité » dans l'action, les organismes communautaires et les syndicats interviennent, de leur point de vue respectif, pour exiger que le soutien de l'État s'exerce en concertation avec les partenaires, respecte les principes d'équité, ne s'inscrive pas dans une logique de *workfare* ou de substitution d'emplois, et enfin, ne représente pas une menace à l'autonomie et à la survie des groupes communautaires. Il va sans dire que la présence de l'État dans cette espace socio-politique, comme celle de plusieurs groupes d'acteurs aux intérêts particuliers, suscitera, d'une part, l'intensification des débats et des interventions autour de l'économie sociale, et de l'autre, la multiplication des définitions traversées « par diverses cultures et tendances », selon une expression empruntée à Christian Jetté (1999 : 11).

D'autre part, l'obligation de rentabilité éventuellement prescrite par l'État (Comité ministériel du développement social, 2001) contribuera, aux yeux du mouvement des femmes, à l'attrition de la vision plus progressiste, défendue lors de la marche *Du pain et des roses*, une vision centrée sur les droits humains et sociaux, dans laquelle « les personnes, particulièrement les personnes marquées par l'exclusion, [seraient placées] au centre des projets économiques, sociaux et politiques, en tant qu'acteurs et actrices de leur histoire » (Bélangier et Fournier 1997 : 148). La revendication initiale des infrastructures sociales, propre au discours féministe, se verra donc progressivement délestée et ramenée à la marge des débats du *mainstream* en économie sociale. Dès lors, selon Duval et Sabourin (1998 : 19), se dessine rapidement un fossé « entre la conception de l'économie sociale qui sous-tendait la revendication des femmes et celle, davantage entrepreneuriale, mise de l'avant par le Gouvernement ». Plusieurs évoqueront l'idée d'un détournement, voire d'une dépossession. Pour Josée Belleau, c'est un « désenchantement. Les réponses concrètes du gouvernement sont loin de valider, à ses yeux, la vision des femmes et [les] poussent vers la voie de garage. » (Entrevue accordée à Claire Gagnon, 1997 : 8).

Pour sa part, Françoise David (1997 : 3) évoquera « le glissement très net du sens de l'économie sociale telle qu'elle avait été définie au moment de la Marche des femmes [...]. Force nous est de constater – dira-t-elle – que nous n'avons convaincu ni les groupes communautaires, ni le Chantier, ni les chercheurs, et encore moins le Gouvernement de nos points de vue. » Pour plusieurs, cette mise à l'écart des préoccupations féministes pour une redistribution plus équitable des richesses tire son origine de l'oblitération par l'économie capitaliste patriarcale du travail, rémunéré ou non, accompli par les femmes dans l'espace domestique et dans le bénévolat (David, 1997 ; Guay, 1998). Pour notre part, nous y voyons aussi, plus immédiatement, le résultat d'une interaction politique, dans laquelle les concepts et les projets ont rapidement désigné des réalités et des finalités différentes pour les parties en présence : l'État envisageant l'économie sociale comme une opportunité alternative de création d'emplois et de développement de services aux personnes ; le mouvement des femmes préconisant l'économie sociale comme vision autre de l'économie, comme outil pour briser la détermination de l'économie de marché.

Des hésitations et des doutes

En dépit de la présence de centaines de femmes sur le terrain de l'économie sociale, les porte-parole du mouvement des femmes et plusieurs chercheuses féministes continuent donc d'exprimer sur diverses tribunes, leurs réticences et leurs doutes à l'égard du processus d'institutionnalisation de l'économie sociale, tel que régi par les structures actuelles. Elles y voient, en effet, une possible subversion des valeurs d'égalité, de justice sociale et de solidarité à l'origine de leur proposition pour le développement d'une économie solidaire (Duval et Sabourin : 1998 ; Lamarche, 1998 ; David, 1997 ; Bélanger et Fournier, 1997 ; TGF de Montréal, 1998a et 1998b ; Belleau, 1997a et 1997b ; D'Amours, 1999).

Ainsi, pour les auteures du rapport *Qui donnera les soins? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec* (AFÉAS, 1998), les règles d'opération imposées par le gouvernement du Québec sont fortement imprégnées d'une philosophie néolibérale. Elles renvoient en quelque sorte au secteur privé et aux communautés la responsabilité d'assumer les coûts et la gestion des services publics et laissent, du fait même, la porte grande ouverte à la tarification et à la généralisation des programmes d'employabilité. En d'autres mots, ces règles ouvrent une porte au désengagement de l'État, à la consolidation d'un « système à deux vitesses » et au renforcement de « la ghettoïsation des emplois féminins (Guay, 1996 ; Lamoureux, 1998). Et ceci, d'autant plus, ajoutera l'économiste Ruth Rose (1997 : 267), que si l'attribution d'un salaire minimum de 8,30 \$ de l'heure dans le cadre des entreprises d'économie sociale représente un gain non négligeable, « ce minimum de 8,30 \$ ne constitue pas un très bon salaire ».

Plus spécifiquement, les critiques féministes reprochent à la vision dominante de l'économie sociale d'invoquer des raisons d'efficacité pour accepter des stratégies plus pragmatiques, qui accordent plus de place à la dimension économique qu'à la finalité sociale dans la conception et le développement des projets, donnant ainsi la priorité à des initiatives à caractère entrepreneurial. Elles questionnent également la capacité de l'économie sociale de développer des emplois de qualité pour les femmes.

Enfin, certaines critiques plus sévères s'inquiètent non seulement de la faible préoccupation pour la reconnaissance du travail des femmes, mais craignent également, à l'instar de Diane Lamoureux (1998 : 42), que l'économie sociale entraîne « un partage de la pauvreté plutôt qu'un partage de la richesse ».

C'est donc, de prime abord, la dépossession de l'éthique de l'économie sociale par la redéfinition gouvernementale et l'éviction, qui en résulte, des ambitions portées par la notion d'infrastructures sociales, qui alimentent les principales réticences exprimées au sein du mouvement des femmes. Femmes du terrain et chercheuses sont nombreuses à affirmer que le processus d'institutionnalisation en cours secondarise la manière des femmes de concevoir l'économie et dépouille le projet de son potentiel de transformation (Belley, 1998). Cette perception traverse notamment le témoignage recueilli auprès d'une informatrice active au sein d'un Comité régional de l'économie sociale (CRES). Pour cette dernière – et les analyses des mouvements sociaux de Hirata et Le Doaré (1998) étayent une telle hypothèse – bien que l'économie sociale représente une opportunité intéressante de développement économique pour les femmes, il n'en demeure pas moins, comme dans tout projet qui n'est pas conçu du point de vue des femmes (ou par des femmes), que les intérêts de celles-ci finissent par être secondarisés dans la démarche.

Ce jugement critique traverse également les propos tenus par plusieurs autres intervenantes du milieu (Lauzon, 1997a et 1997b ; AFÉAS, 1998 ; Toupin et Goudreault, 2000). Ainsi, la présidente d'un CRES relate qu'à la lecture du rapport du Chantier de l'économie sociale, *Osons la solidarité*, elle s'était demandée si les femmes étaient encore des interlocutrices valables aux yeux des différentes instances gouvernementales et si elles ne dépensaient pas leurs énergies en pure perte. Elle dit même qu'elle s'est « sentie trahie par la prise de position du Chantier, qu'[elle associait] à une adhésion non suffisamment critique de la proposition gouvernementale. [Son] engagement en faveur de l' "autre économie" n'avait donc plus de sens pour [elle] puisque la définition de l'économie sociale proposée par ce dernier n'avait rien à voir avec la revendication de la Marche des femmes qui était à l'origine de [son] implication » (Lauzon, 1997a : 13).

Pour sa part, refusant d'amalgamer défense des droits sociaux et économie sociale ou de remettre en question l'universalité d'accès aux services sociaux et de santé, la Table des groupes de femmes de Montréal ira plus loin dans la contestation et le retrait. En effet, lors d'une journée de réflexion sur l'économie sociale en 1998, elle en viendra à la conclusion que l'économie sociale représente un recul pour le mouvement féministe et proposera en conséquence un repli défensif pour éviter une plus grande précarisation économique des femmes et des groupes.

Présentes, malgré tout

Mais, cela étant, au-delà de la déception et de la désillusion que révèlent de tels propos ou pratiques, la plupart des femmes dont les témoignages ont servi à alimenter la présente analyse, n'envisagent pas pour le moment de mettre un terme à leur engagement sur le terrain, ou de jeter l'éponge. Car si de toute évidence, le débat sur l'économie sociale met en scène des rapports complexes entre les groupes de femmes et les autres acteurs sociaux, l'analyse du discours issu du mouvement des femmes et des études féministes révèle également que la parole des femmes sur l'économie sociale ne constitue pas un tout homogène et consensuel. Il n'existe pas un seul point de vue de femmes, mais plutôt une diversité de positions et de pratiques, qui s'y entrecroisent selon les actrices, les groupes ou les circonstances considérés.

Aussi, bien que dans ses lignes directrices et militantes, le discours qui émerge du mouvement des femmes et qui s'inscrit indéniablement dans une volonté de faire « l'économie autrement » adopte un ton critique, dans les faits, plusieurs universitaires et intervenantes, une fois leurs réserves exprimées, s'associent aux principes de l'approche sociale solidaire soutenue par le Chantier de l'économie sociale, surtout lorsqu'il s'agit de favoriser la création d'emplois et d'assurer la participation des femmes au démarrage des projets d'économie sociale et à leurs instances de gestion (Rose, 1997). Enfin, au quotidien, plusieurs femmes, initiatrices ou gestionnaires de projets sont, pour leur part, appelées à transiger avec le cadre normatif régissant le Fonds d'économie sociale des Conseils locaux de développement (CLD) et donc, « à faire avec » les normes et règles gouvernementales.

Sur le terrain, la nécessité de veiller au grain et de ne pas laisser aux autres tout l'espace d'initiatives force une stratégie de présence (David, 1999 ; Belley, 1999). Pour les unes, il s'agit de conserver un accès à des ressources financières autrement non disponibles ou d'assurer un financement complémentaire à leur organisme. Pour les autres, il s'agit d'œuvrer à la mise en place des services ou des activités d'insertion en emploi, malgré les obstacles et les risques d'échec.

Reflétant l'ambivalence qui est présente dans presque tous les discours entendus, une actrice importante dans le dossier nous confiera que si l'économie sociale répond effectivement

au projet féministe d'insertion des femmes sur le marché du travail, elle ne lui apparaît pas cependant un lieu propice de lutte féministe dans son actuel contexte d'application. Ce qui l'amenait personnellement à vouloir se retirer du dossier, mais en incitant d'autres femmes à prendre la relève et à appliquer la stratégie de la « chaise pleine », dans l'espoir qu'une telle stratégie permettrait tout de même une « contamination féministe ».

Point de vue partagé par les auteures du rapport *Qui donnera les soins* (AFÉAS, 1998 : 91) lorsqu'elles rappellent que si les femmes adoptent la stratégie du « siège vide pour affirmer leur désaccord quant à la conception de l'économie sociale mise de l'avant par l'État », elles risquent d'en être les premières pénalisées puisqu'une telle absence laisserait trop de place à une logique d'employabilité et d'économie marchande. En leur absence, ajoutent Bélanger et Fournier (1997 : 151), non seulement les femmes ne pourraient défendre leur vision, mais encore « d'autres acteurs dans la société s'en chargeront et façonneront l'économie sociale et solidaire à leur image... ». De son côté, Josée Belleau (1997 : 8) observait qu'en dépit des ratés et des déceptions, il serait préjudiciable d'abandonner si tôt le débat, compte tenu de la réalité du travail féminin et des besoins à combler en matière d'emplois et de services. « Se reconnaître dans l'économie sociale, – ajoute-t-elle – c'est entre autres reconnaître et favoriser l'*entrepreneurship* collectif des femmes, qui ont une bonne expertise à ce titre. »

L'économie sociale n'est pas un problème en soi

Réserves et critiques sont au rendez-vous, certes. D'ailleurs, la sévérité de la critique du mouvement des femmes à l'égard de l'économie sociale nous apparaît être à la hauteur de son désappointement de s'être vu proposer le seul développement des entreprises d'économie sociale comme réponse à son projet d'infrastructures sociales; projet revendiqué, rappelons-le, pour améliorer la qualité des rapports sociaux, favoriser une redistribution plus équitable des ressources et pallier l'exclusion des milliers de femmes de l'économie de marché.

Cependant, consciente qu'un retrait du dossier pourrait avoir des conséquences encore plus graves, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David (1997), n'a pas hésité à opter pour une position plus pragmatique et proactive et à se déclarer favorable au maintien de la présence des femmes dans le dossier de l'économie sociale. À ses yeux, il est vraisemblablement trop tôt pour en évaluer la véritable rentabilité en matière d'emplois et d'*entrepreneurship*. Elle propose donc d'intervenir sur un double front, soit de « décider stratégiquement de composer avec la vision gouvernementale, tout en poursuivant [des] efforts pour faire reconnaître une vision plus large de l'économie sociale, de même qu'une autonomie de gestion par rapport à l'État » (David, 1997). D'ailleurs, dans son discours, les réticences exprimées visent davantage la position gouvernementale que les efforts des différents intervenantes et intervenants et du Chantier, dont elle reconnaît la volonté d'imposer une vision plus démocratique de la gestion économique des entreprises. Ainsi, affirmait-elle en 1997 :

Nous continuons, en alliance avec le Chantier, de réclamer des salaires décents et des conditions acceptables pour les femmes et les hommes qui seront embauchés. Nous contestons les critères imposés quant à l'autofinancement et à la tarification, mais nous convenons qu'il y aura de l'autofinancement et de la tarification. (David, 1997 : 5)

Bref, pour la plupart des femmes impliquées dans le débat, il ne s'agit pas de claquer la porte des instances de concertation et de structuration, mais d'occuper plus et mieux le terrain – et possiblement de façon plus contestataire, dans le but de défendre les intérêts des femmes et d'obtenir la reconnaissance de leur travail, rémunéré ou non.

Position critique que partage en principe le Chantier (2000 : 26), lorsqu'il affirme dans son document *De nouveau, nous osons* que « les mouvements sociaux doivent être la conscience

critique de l'économie sociale ». Notons, au passage, qu'une représentante du mouvement des femmes siège au conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale⁵. Ainsi, en l'absence d'un enthousiasme débordant à l'égard de l'évolution du dossier ou encore d'un consensus sur les stratégies à adopter, et en dépit d'un retrait délibéré de certains organismes ou leaders féministes du dossier au cours des dernières années, plusieurs continuent de penser que l'économie sociale représente malgré tout une stratégie valable de contestation du néolibéralisme. Selon Lorraine Guay (1998 : 15), l'économie sociale peut même être perçue comme une stratégie de résistance intégrée au projet féministe de changement social. Identifier l'économie sociale comme « l'ennemi public numéro un », avait-elle affirmé antérieurement (1996 : 9), « c'est vraisemblablement se tromper de cible ! Les faits sont les faits : la privatisation dans le secteur de la santé et des services sociaux ne date pas de l'arrivée en scène de l'économie sociale [...], ni les compressions à l'œuvre depuis au moins une dizaine d'années [...], ni les menaces à l'autonomie du mouvement communautaire [...]. C'est parce qu'il y a néolibéralisme qu'il faut – entre autres mais pas exclusivement – donner un vigoureux coup de barre vers l'économie sociale et non pas l'inverse », concluait-elle (Guay, 1996 : 9).

D'autant, comme le note Ruth Rose (1997 : 268), que l'économie sociale a un potentiel non négligeable de création de services et d'emplois et représente un espace au sein duquel les femmes peuvent « revendiquer non seulement une amélioration des salaires et des conditions de travail, mais aussi un élargissement des services et de leurs conditions d'accessibilité à la population active ». Il reste donc indispensable, aux yeux de la plupart, de ne pas laisser tout l'espace de définition aux autres acteurs et de permettre aux femmes d'exercer un *leadership* dans le dossier.

Deux motivations se côtoient ici. D'une part, conserver un droit de regard sur l'évolution du dossier de leur point de vue⁶. D'autre part, être présentes sur le terrain de manière à participer

⁵ À ce propos, on notera que lors d'une rencontre en février 2001 du Comité national de soutien aux femmes impliquées dans le domaine de l'économie sociale, « il a été convenu que l'organisme Relais-Femmes prendrait la relève de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) pour assurer une coordination minimale des féministes œuvrant dans le champ de l'économie sociale», la FFQ choisissant de se retirer « d'un dossier qui était de plus en plus éloigné de son champ d'action plus habituel, [soit] celui d'effectuer un travail de représentation et de mobilisation sur des questions sociopolitiques ». Dès lors, la représentante de la FFQ qui siégeait au conseil d'administration du Chantier y participera désormais au nom de Relais-Femme (FFQ, 2001 : 13).

⁶ Dans cette optique, les préoccupations de plusieurs chercheuses féministes, en lien avec celles exprimées par le milieu, portent sur la nature et la qualité des emplois destinés aux femmes dans les entreprises d'économie sociale, sur son potentiel en matière d'insertion en emploi, et enfin, sur sa capacité à remettre en cause la division sexuelle du travail et à faire tomber les ghettos d'emplois féminins (Mendell et Tremblay, 1998).

à l'expérimentation des projets qui répondent aux besoins des femmes et à leurs intérêts (Fournier, Provost et Goudreault, 1998) constitue un impératif stratégique et organisationnel. Cette obligation de présence incite donc souvent les femmes à opter pour une implication critique et vigilante dans les débats, tout en maintenant un engagement concret dans les instances de consultation et de développement et dans la mise en œuvre des entreprises d'économie sociale (AFÉAS, 1998 ; Diaby et Thivierge, 1999).

Conclusion

Notre analyse de la littérature issue du mouvement des femmes nous amène donc à affirmer que le rapport des féministes à l'économie sociale se situe encore entre « le doute et l'espoir », entre la stratégie de la « chaise pleine » et celle de la « chaise vide ». Elle nous amène également à corroborer cette affirmation, maintes fois répétée, à l'effet que la question des femmes et celle de la dynamique des rapports sociaux de sexe demeurent insuffisamment intégrées tant en théorie qu'en pratique (Côté dans AFÉAS, 1998 ; Corbeil et Descarries, 1997 ; D'Amours, 1999), bien que les femmes soient hautement concernées par l'économie sociale au quadruple titre d'initiatrices de projets, de travailleuses, de bénévoles et d'usagères (AFÉAS, 1998).

En résumé, il est clair que les discours issus du mouvement des femmes prennent plus souvent qu'autrement le ton de la désillusion face à la position gouvernementale qualifiée alors de néolibérale et de patriarcale. À l'instar de plusieurs autres groupes sociaux, les femmes considèrent de plus que les priorités gouvernementales formulées en termes de lutte au chômage par le biais de la création d'emplois, sont trop restrictives et à visées économicistes. En outre, elles réclament que l'État accorde son soutien à la mise sur pied des projets sans exigence absolue de rentabilité (Forgues et Fournier, 1997 ; Champagne, 1997 ; David, 1997).

En lien avec ce constat, on retiendra que l'une des caractéristiques premières du discours féministe est de s'inspirer d'une définition plus large de l'économie sociale que celle qui est généralement retenue par les autres acteurs sociaux. Le modèle féministe refuse toute conception qui accorderait la primauté au marché sur les individus et reposerait sur une exigence absolue de rentabilité. Son originalité est donc, d'une part, de réclamer le maintien d'une plus grande contribution économique de l'État dans le développement d'une économie solidaire sur la base d'un principe de justice sociale et, d'autre part, de dénoncer l'absence de

considération accordée à l'enjeu global de l'égalité entre les sexes dans la conception et le développement des projets d'économie sociale.

Ainsi, la plupart des textes et des discours féministes reviennent constamment à la charge pour rappeler que l'économie sociale, en tant que projet éthico-politique, doit non seulement favoriser l'abolition de la division sexuelle du travail, la reconnaissance du travail invisible des femmes et la disparition des ghettos d'emplois, mais encore favoriser leur pleine et égale participation aux lieux de pouvoir et de définition des priorités du développement local, régional et national. Les féministes rappellent en outre avec insistance que pour contribuer à actualiser les visées féministes de l'économie solidaire, l'économie sociale doit être envisagée comme un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, tout en permettant de répondre aux besoins des femmes qui ne sont pas comblés par l'économie marchande.

BIBLIOGRAPHIE

AFÉAS : Denyse CÔTÉ, Éric GAGNON, Claude GILBERT, Nancy GUBERMAN, Francine SAILLANT, Nicole THIVIERGE et Marielle TREMBLAY (1998). *Qui donnera les soins ? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec*, Ottawa, Condition féminine Canada.

BÉLANGER, Lucie et Danielle FOURNIER (1997). «Économie sociale et solidaire», *Reflets*, Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, Sudbury, vol. 3, n° 2, automne, 144-155.

BELLEAU, Josée (1997a). « La marche est toujours haute... », *Relations*, novembre, 275-277.

BELLEAU, Josée (1997b). *L'économie sociale au Québec: Une perspective partielle et partielle d'une féministe du Nord*, Symposium international sur la Globalizacion de la solidaridad, Lima, juillet.

BELLEY, Thérèse (1999). « Accès Travail femmes de Jonquière », Intervention dans le cadre de l'atelier de recherche stratégique *Économie sociale ou solidaire : enjeux pour les femmes du Québec et d'ailleurs*, 15 et 16 octobre 1998, Texte polycopié.

CHAMPAGNE, Suzanne (1997). « L'économie sociale : situation actuelle et enjeux pour les femmes du Québec », *Bulletin d'information*, Réseau québécois des chercheuses féministes, vol. 6, n° 2, mars.

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIAL (2000). *De nouveau, nous osons*, Montréal.

CORBEIL, Christine et Francine DESCARRIES (1997). « Les stratégies de conciliation des mères en emploi : d'espoirs et de réalités », dans SOARES, Angelo (dir.), *Stratégies de résistance et travail des femmes*, Montréal, L'Harmattan.

D'AMOURS, Martine (1999). *Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec*, Cahiers du LAREPPS, n° 99-05, Montréal, UQAM, 45 p.

DAVID Françoise (1997). *Le mouvement des femmes et l'économie sociale: où en sommes nous ?*, Montréal, FFQ, 25 septembre, Texte photocopié.

DAVID, Françoise (1999). « Une féministe à l'heure du défi mondial », Entrevue réalisée par Martine D'Amours, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, n° 2 - vol. 12, n°1, printemps, 9-20.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (1998). « D'hier à aujourd'hui : la valse hésitation des mères en emploi », dans ÉTHIER Louise S. et Jacques ALARY (dir.), *Comprendre la Famille : Actes du Quatrième Symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1998, 91-107.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (1997). « Égalité, autonomie et survie. Du rêve à la réalité : les pratiques du mouvement des femmes », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol.10, n° 1, automne, 19-29.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (1996). « La conciliation travail-famille », dans DAGENAIS, Huguette (dir.), *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 51-72.

DIABY, Fatoumata et Nicole THIVIERGE (1999). « Ficelles : une expérience d'économie sociale mise en œuvre par un collectif de femmes », *Économie et solidarité*, vol. 30, n° 1, 142-159.

DUVAL, Michelle et Cécile SABOURIN (1998). « L'économie sociale du point de vue des femmes : bilan d'une démarche de formation », *Ateliers de recherche stratégique sur l'économie sociale et la lutte contre l'appauvrissement des femmes*, Montréal, 14 septembre, 18-26.

FFQ (2001). *Rapport d'activités 2000-2001*.

FORGUES, Éric et Josée BELLEAU (1997). *L'économie sociale en question*, Association d'économie politique, AÉP, janvier.

FOURNIER, Danielle, PROVOST, Monique et Nadine GOUDREAU (1998). « Les cuisines collectives : un lieu de production sociale », *Ateliers de recherche stratégique sur l'économie sociale et la lutte contre l'appauvrissement des femmes*, Montréal, 14 septembre, 27-29.

GAGNON, Claire (1997). « La déroute », *La gazette des femmes*, vol. 19, n° 4, 8-9.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996). *Osons la solidarité!* Québec, Chantier de l'économie et de l'emploi.

GUAY, Lorraine (1998). « Les différents courants de l'économie sociale », Conférence d'ouverture, *Des pratiques novatrices en économie sociale. Actes du Colloque*, Trois-Rivières, Économie communautaire de Francheville, 7-38.

GUAY, Lorraine (1996). « Le mouvement communautaire : “Entre L'espoir et le doute” face à l'économie sociale », Communication présentée au Colloque de l'Association d'économie politique *Au-delà du néolibéralisme, quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Montréal, Texte photocopié.

HIRATA, Hélène et Hélène LE DOARÉ (1998), « Les Paradoxes de la Mondialisation », *Les cahiers du Gedisst*, n° 21, Paris, l'Harmattan.

JETTÉ, Christian (1999). « Le rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : un pas de plus vers la reconnaissance », *Économie et Solidarités*, vol. 30, n° 1, 10-14.

LAMARCHE, Lucie (1998). « L'économie sociale : un modèle de développement au service de l'État désétatisé », dans BOIVIN, Louise et Mark FORTIER (dir.), *L'économie sociale, l'avenir d'une illusion*, Montréal, Éditions Fides, 137-160.

LAMOUREUX, Diane (1998). « La panacée de l'économie sociale : un placebo pour les femmes ? », dans BOIVIN, Louise et Mark FORTIER (dir.), *L'économie sociale l'avenir d'une illusion*, Montréal, Éditions Fides, 26-53.

LAUZON, Johanne (1997a). « Terres ingrates », *La gazette des femmes : L'économie sociale une tour de Babel ?*, vol. 19, n° 4, nov.-déc., 13-14.

LAUZON, Johanne (1997b). « L'économie sociale selon Neamtan », *La gazette des femmes : L'économie sociale une tour de Babel ?*, vol. 19, n° 4, nov.-déc., 11-12.

LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (1999). « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche ». *Lien social et Politiques*, vol. 41, 105-118.

MARCHE DES FEMMES CONTRE LA PAUVRETÉ (1995). *Du pain et des roses*, Cahier de revendications et guide d'animation, FFQ, février.

MENDELL, Marguerite et Diane-Gabrielle TREMBLAY (1998). « L'économie sociale, la démocratie économique, enjeux et défis », *Ateliers de recherche stratégique sur l'économie sociale et la lutte contre l'appauvrissement des femmes*, 14 septembre, 39-45.

ROSE, Ruth (1997). « Panacée au chômage ou stratégie de lutte », *Relations*, novembre, 265-268.

SAUCIER, Carol et Nicole THIVIERGE (2000). « Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent », Rimouski, *Cahiers du GRIDEQ*.

TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE MONTRÉAL (TGFM) (1998a). « Compte-rendu de la journée réflexion sur l'économie sociale », Centre Saint-Pierre, 22 janvier.

TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE MONTRÉAL (TGFM) (1998b). « Journée réflexion sur la place des femmes dans le développement régional », Compte-rendu organisé par la TGFM, 3 décembre.

TOUPIN Louise et Nadine GOUDREAULT (2000). *Indicateurs socio-communautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés*, Canada, Condition féminine Canada.